



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/08-M03

Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52

**Identification du matériel : 093772, identification des patches : 096091
et 096561**

Certificat de référence : ANSSI-CC-2020/08

Paris, le 4 juin 2021

Le directeur général de l'Agence nationale de la
sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2020/08, Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52, Identification du matériel 093772, 9 avril 2020.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[R-M01]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/08-M01, Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52, Identification du matériel 093772, 30 juillet 2020.
[R-M02]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/08-M02, Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52, Identification du matériel 093772, identification du patch : 096091, 28 janvier 2021.
[IAR]	<i>Cosmo V9.2 IMPACT ANALYSIS REPORT</i> , référence 550 0105, version 3, 22 février 2021.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52, Identification du matériel : 093772, identification des patchs : 096091 et 096561 » développé par la société IDEMIA.

Le produit « Plateforme ID-One Cosmo V9.2 masquée sur le composant IFX SLC52, Identification du matériel 093772 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2020/08 (référence [CER]).

Il a déjà fait l'objet de deux maintenances sous les références ANSSI-CC-2020/08-M01 (référence [R-M01]) et ANSSI-CC-2020/08-M02 (référence [R-M02]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Éléments de configuration		Origine
Identification matérielle du produit	093772 (code SAAAR) 090200000000 (version commerciale)	IDEMIA
Identification des <i>patches</i>	096091 (code SAAAR pour M02) 096561 (code SAAAR pour M03)	
Identification de la plateforme	5B02 (numéro et version de masque)	
Identification du composant	13 (pour SLC52)	INFINEON TECHNOLOGIES AG

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (références [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- suppression de l'utilisation de l'algorithme 3DES ;
- restriction de la longueur des clés pour l'algorithme AES à 256 octets ; les clés de longueur inférieure à 256 octets ne sont plus autorisées.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M03] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>ID-One Cosmo V9.2 Pre-Perso Guide</i> , référence FQR 110 9289 version 6, 10 mars 2021.	[R-M03]
	<i>Platform Flash Image Generation</i> , référence FQR 110 9402 version 1, 27 novembre 2019.	[CER]
	<i>OS Secure Acceptance Process</i> , référence FQR 110 8921, version 1, 24 septembre 2018.	[CER]
	<i>ID-One Cosmo V9.2 Reference Guide</i> , référence FQR 110 9290, version 6, 10 mars 2021.	[R-M03]
	<i>JCVM_PATCH</i> , référence FQR 110 8805, version 2, 23 août 2019.	[CER]
	<i>ID-One Cosmo V9.2 - Javadoc</i> , référence FQR 110 9299, version 1.	[CER]
	<i>JBox SW Configuration</i> , référence FQR 110 9273, version 1, 17 juillet 2019.	[CER]
	<i>ID-One Cosmo v9.2 Applet Security Recommendations</i> , référence FQR 110 9291, version 2, 13 janvier 2020.	[CER]
	<i>ID-One Cosmo v9.2 Application Loading Protection Guidance</i> , référence FQR 110 9292, version 1, 31 juillet 2019.	[CER]
[ST]	<i>Security Target ID-One COSMO v9.2</i> , référence FQR 110 9277, version 9, 24 mars 2021.	[R-M03]
	<i>Security Target Lite ID-One COSMO v9.2</i> , référence FQR 110 9443, version 7, 24 mars 2021.	[R-M03]
[CONF]	<i>ID-One Cosmo v9.2 Configuration List</i> , FQR 110 9296, version 9, 26 mai 2021.	[R-M03]

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.